



COMMISSION NATIONALE ACTIONS CULTURELLES JEUNESSE LEOS

GRAND PRIX NATIONAL LIONS DE MUSIQUE THOMAS KUTI 2021

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Ce règlement annule et remplace le règlement 2019-2020

*Ce règlement concerne les Districts qui ont présenté un candidat : Centre, Centre Sud, Côte d'Azur
Corse, Ile de France Ouest, Ile de France Paris, Nord, Normandie, Ouest et Sud*

Article 1 – Esprit

Le concours est strictement réservé aux étudiants des Conservatoires et des Écoles de Musique à l'**exclusion des professionnels**. Tout musicien vivant de la musique, donc professionnel, ne peut pas participer à ce concours.

Article 2 – Choix de l'instrument

L'instrument retenu est : **le saxophone**

Article 3 – Finale nationale

La Finale nationale des 9 Districts sera organisée - hors vacances scolaires - au Conservatoire de Clichy-la-Garenne (Hauts de Seine), les jeudi 8 et vendredi 9 avril 2021. Seul le lauréat du Concours sera présenté à la Convention nationale de Marseille, le samedi 15 mai 2021.

Les candidats acceptent que les photos prises pendant le concours puissent être publiées dans toutes les publications du Lions Clubs.

Article 4 – Forum européen

Le 1^{er} Prix s'engage à participer, aux frais du District Multiple 103 France, au Grand Prix Européen Thomas Kuti de Musique Lions qui aura lieu lors du 66^e Forum Européen, à Thessalonique (Grèce) du 7 au 9 octobre 2021.

Le lauréat national du Concours qui se déplacera à Thessalonique devra obligatoirement voyager avec la Délégation française, au départ de Paris, sauf dérogation accordée par le responsable national du Concours.

Après délibération, le Jury attribuera les Prix Européens :

- Le lauréat européen recevra un prix de 5 000 euros,
- Le deuxième prix recevra un prix de 3 000 euros,
- Le troisième prix recevra un prix de 1 500 euros.

Article 5 – Prise en charge de la logistique du Concours, des candidats et du lauréat (à l'exclusion de toute autre personne)

• **District d'origine :**

- Prise en charge des frais de déplacement du candidat au Conservatoire de Clichy-la-Garenne pour la finale nationale du Concours.
- Une participation de 70 € sera à verser au DM 103 pour chaque candidat finaliste afin de contribuer à l'organisation logistique de la finale du Concours national.
- *Pour mémoire, les Prix de District (500 €) ont déjà été remis en 2020 à chaque candidat finaliste.*

• **District Multiple :**

- Prise en charge de la nuitée du 8 au 9 avril 2021, du dîner du 8 avril pour les candidats finalistes.
- Prise en charge des 3 prix de la finale nationale :
 - Premier prix de 1 500 € et participation au Concours Européen qui se tiendra à **à Thessalonique (Grèce)** au cours du 66^e Forum Européen **du 7 au 9 octobre 2021.**
 - Deuxième prix de 500 €
 - Troisième prix de 300 €
- Prise en charge du lauréat national du Concours lors de son séjour à Marseille (déplacement, nuits d'hôtel et repas).

Il est précisé que si le lauréat est mineur, il devra être accompagné à Marseille, sans remboursement des frais de son accompagnant. Si cette disposition ne pouvait être respectée, une décharge signée par les deux parents ou par le parent responsable sera exigée.

Article 6 – Assurances

- Tous les candidats devront fournir une attestation d'assurance responsabilité civile privée personnelle ou des parents.
- Une attestation d'assurance concernant l'instrument joué devra être produite, le Lions Clubs International n'étant en aucun cas responsable des dommages pouvant intervenir.

À Paris, le 1^{er} août 2020.

GOVERNEUR

Responsable de la Commission nationale
Actions Culturelles, Jeunesse, Leos
2020-2021

Marie-Christine JAVERNEAUD

District Centre Ouest

Georges SALEMI

District Nord

PRÉSIDENT

de la Commission nationale
Actions Culturelles, Jeunesse, Leos
2020-2021

Marie-Paule TRICHET

District Côte d'Azur/Corse

RESPONSABLE

NATIONAL ET EUROPÉEN
du Concours national de Musique
Thomas Kuti 2020-2021

Claude LAMARQUE

District Île-de-France Paris